



« C'est en renforçant l'attrait de leur centre-ville que les petites villes accroîtront leur potentiel économique et humain. »

Madame, Monsieur,

Vous le constatez au quotidien : depuis quatre ans, Andernos est en mouvement.

De multiples rénovations, de nombreux aménagements utiles à tous sont venus améliorer le cadre de vie. Et ceci sans

interruption, en respectant un programme pluriannuel de travaux, établi dans un cadre budgétaire pourtant difficile. Notons entre autres :

- la réfection des trottoirs,
- l'aménagement des abords du Port ostréicole et de l'église Saint Eloi,
- l'aménagement du parvis de l'Office de tourisme,
- la création de pistes cyclables et de voies douces,
- la réfection progressive et la sécurisation de la voirie,
- les jardins partagés de Comte,

mais aussi

- les indispensables et urgents travaux réalisés sur le patrimoine communal,
- **la mise aux normes du réseau d'eau potable,**
- **le très gros chantier de modernisation de l'éclairage public,**
- **le plan de gestion de la forêt communale,**
- la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts,
- la création d'événements nouveaux (Forum des Associations, Ecume des Mots, Voiles en liberté, Urban session, Dom' actif, etc.)

De plus, Andernos a su se doter **en 3 ans d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) non entaché de recours, qui laisse un véritable espoir d'enfin loger nos jeunes.**

Je maintiens la volonté de poursuivre l'investissement, un investissement maîtrisé qui est signe de confiance en la Ville et source de mieux-vivre ensemble pour ses habitants.

Andernos doit continuer de s'équiper **de manière utile** et d'avancer. **Le budget 2018 est construit de manière prudente et raisonnable. Il se veut résolument novateur et tourné vers l'avenir.**

L'année 2018 est marquée par le début des Grands Travaux liés à la restructuration du centre-ville, destinés à renforcer son attractivité et créer les conditions d'un partage nouveau de la cité.

C'était le cœur de mon engagement.

Je suis convaincu que c'est par le renforcement de l'attrait de leur centre-ville que les petites villes accroîtront leur potentiel économique et humain, et demeureront source d'équilibre pour le pays !

La rue du XI Novembre constitue la première étape de ce chantier avec l'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone, l'aménagement

nouveau de la surface du sol, la replantation de nouveaux arbres.

Suivront en 2018 :

- le déplacement du Monument aux morts sur le parvis de l'Hôtel de Ville où il trouvera un lieu plus propice au respect qui lui est dû ;
- l'aménagement d'un parc de stationnement place Camille Goubet ;
- la place du XIV Juillet sera entièrement refaite autour de ses platanes dès l'achèvement de l'immeuble en cours de construction ;
- la reconstruction d'un nouveau marché, simple et traditionnel commencera alors.

Il s'agit évidemment de travaux importants, qui occasionneront des contraintes, et des difficultés de circulation. C'est le passage obligé pour bénéficier ensuite d'un cœur de ville andernosien identitaire et rénové !

Et puis, vous le savez, **le cinéma et sa salle de spectacles**, dont la construction est prévue à l'automne, viendra renforcer, de sa portée culturelle, la vitalité de cet espace central pensé pour l'avenir.

Le budget prévoit également la poursuite :

- de la réfection de la voirie,
- de la rénovation des trottoirs,
- de la création de pistes cyclables ou piétonnes (Bétey, Bruyères),
- de la mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- des travaux de rénovation et d'isolation dans les écoles, des travaux dans les installations sportives notamment.

Ainsi que la mise en place d'une douzaine d'abribus.

Andernos est en mouvement, dans la sérénité et l'efficacité.

Andernos se met à niveau et conforte sa place de ville forte du Nord-Bassin.

L'intercommunalité ne se discute plus. Elle est.

Dans les prochaines années, aucun équipement structurant ne se fera sans elle.

Il faut envisager cette mutation, actée par la loi, avec prudence mais confiance.

Le repli sur soi serait la pire des positions.

C'est en étant acteur, voire moteur dans cette instance que le territoire sera aménagé de manière moderne et cohérente. Et il n'y a aucune raison qu'Andernos, ville centrale par son rayonnement, ne bénéficie pas au premier chef des fruits de la mutualisation !

« Andernos conforte sa place de ville forte du Nord-Bassin »



... / ...

Lorsqu'on sait l'importance que la Communauté d'agglomération va prendre désormais, nous pouvons vraiment nous réjouir qu'après de nombreuses et âpres discussions, **la COBAN ait finalement suivi ma proposition d'établir son siège définitif à Andernos.**

Cette décision est de nature à bénéficier à tous les Andernosiens.

Le travail intercommunautaire est considérable et bien des projets d'intérêt général sont maintenant à conjuguer avec souci d'efficacité et d'ouverture !

Andernos peut être en confiance dans ce nouveau concert destiné à bâtir de façon rationnelle l'avenir du Nord-Bassin.

Bien des sujets pourraient être évoqués encore dans cette Lettre, car beaucoup de projets sont en gestation, en étude et occupent la réflexion active des membres de mon équipe (devenir de l'Ancienne Poste, animation apaisée du Bois du Broustic, éco-quartier, plan zéro-phyto, etc.) Ils feront l'objet de nouveaux échanges et rencontres avec vous toutes et tous, avec qui nous construisons pour Andernos **un avenir authentique, dynamique et solidaire !**

Jean-Yves Rosazza
Maire d'Andernos-les-Bains

Finances

2018 : Un budget maîtrisé tourné vers l'investissement

Le désengagement de l'Etat depuis 2013, dans un contexte financier local difficile, et les incertitudes qui pèsent sur les ressources fiscales des collectivités rendent la conception d'un budget communal de plus en plus délicate.

Néanmoins, nous n'avons pas augmenté les taux des taxes locales (taxe foncière, taxe d'habitation). Les lignes directrices pour le budget 2018 sont dans la parfaite continuité de l'année passée, à savoir **la maîtrise des charges, la recherche d'optimisation des recettes** ainsi que la réflexion sur la mutualisation des compétences, **tout en conservant le niveau de soutien à l'action sociale et en**

renforçant celui en faveur du monde associatif.

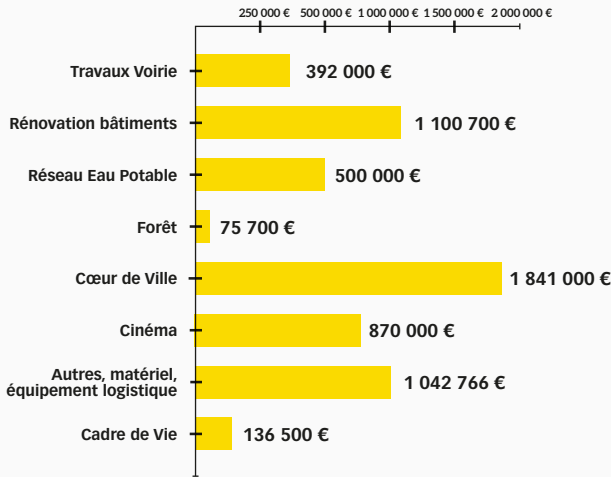
Nous poursuivons l'investissement car il est source de mieux-être pour les Andernosiens.

Outre la remise à niveau du patrimoine communal, il vise à rendre notre commune toujours plus accessible, toujours plus sécurisée et bien équipée tout en respectant notre environnement.

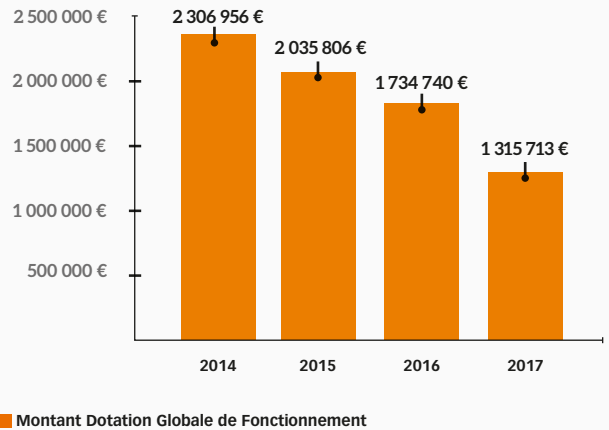
2018 verra, entre autres, le début du cœur de ville destiné à renforcer son attractivité et créer les conditions d'un partage nouveau de la cité. L'ensemble de ces dépenses d'investissement sera financé par les ressources propres de la commune, par des dotations et subventions ainsi que par un recours raisonné à l'emprunt profitant des conditions favorables des taux.

Investissements

5 958 666 €

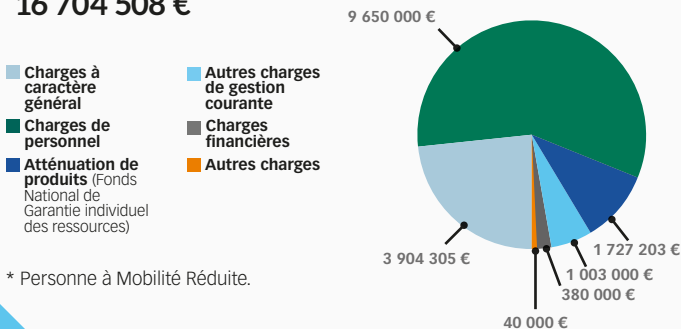


Évolution de la dotation globale de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

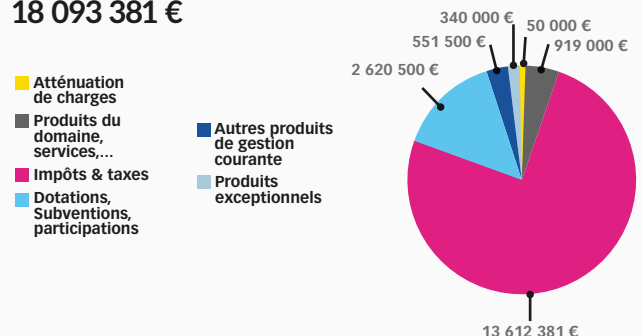
16 704 508 €



* Personne à Mobilité Réduite.

Recettes de fonctionnement

18 093 381 €



Rénovation du centre ville

Calendrier des opérations

Esplanade du Broustic

- Aménagement quai de bus aux normes PMR
Juin 2018
- Réalisation trottoirs piétons
Septembre 2018

Monument aux morts

- Installation mai 2018

Eglise
St Eloi

Hôtel
de ville

Autour de St Eloi (2^{ème} partie)

- Réaménagement des espaces
Septembre 2018

Rue du 11 Novembre (haut)

- Effacement réseaux
Avril à juin 2018
- Aménagement
Septembre à décembre 2018

Office
de Tourisme

Rue du 11 Novembre (bas)

- Aménagement
Mars à juillet 2019

Cinéma

- Début des travaux
Septembre 2018
- Aménagement des parkings
Avril à juillet 2019

Place du XIV juillet

- Déplacement Monument aux morts
Mai 2018
- Réaménagement total de l'espace
Janvier à juin 2019

Marché couvert

- Etudes 2018-2019
- Reconstruction 2020-2021

Place Camille Goubet

- Aménagement des parkings
Septembre 2018

Le cinéma sur les rails



Malgré les multiples entraves mues par des motivations diverses, cet équipement, attendu par tous, a été validé en tous points par les Services de l'Etat. Après 15 années d'échecs,

Andernos va bénéficier d'un complexe cinématographique et d'une salle de spectacles **idéalement placés en centre-ville**. Construite isolément, la salle de spectacles

aurait coûté le double. C'est aussi une grande satisfaction de **garder dans le patrimoine communal le stade Jean-Marcel Despagne**.

Des travaux majeurs dans les ports



Une importante phase de travaux de réfection d'une partie des infrastructures du port ostréicole d'Andernos est en cours de réalisation depuis début mars. Les interventions se déroulent sur deux sections distinctes, **totalisant 70 mètres linéaires de quais**, mobilisant une grue de 32 tonnes amarrée sur un ponton flottant. Ce matériel permet de sécuriser les quais, notamment par le battage de nouveaux rideaux en palplanches métalliques, et les moyens de levage installés et utilisés par les ostréiculteurs.

Cette campagne de réfection initiée par la Ville, est aujourd'hui suivie par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA). **L'opération d'un montant total de 519 137€/HT** d'une durée de trois mois

se conclura par la remise en place des grues et portiques de manutention, ainsi que les équipements nécessaires à l'amarrage des bateaux de plaisance et des professionnels : échelles, crosses d'amarrage.

Le montant de ces travaux est entièrement pris en charge par le budget du SMPBA, sans que la commune n'ait besoin de solliciter le budget de la ville ni de s'endetter.

Concomitamment, le SIBA a procédé au dragage de la première partie du chenal du port du Bétey et de l'entrée du Port ostréicole. Les sédiments retirés ont été versés dans le bassin de décantation des Quinconces, reconditionné et réduit de moitié à l'automne dernier.

Tribune libre

De beaux restes

L'édification du muret a protégé 400 foyers du Mauret-Falgouët des submersions hivernales. Notre achat du Rex en 1993 et notre projet de 2013 repris in extenso favorise la construction d'un cinéma à Andernos les Bains. Mais que de temps et d'argent public perdus pour un emplacement inadapté. Notre acquisition du domaine des colonies permet à la COBAN d'y construire son siège en versant plus de 1 000 000€ au budget communal. La vente des lots de notre 6e tranche du CAASI rapporte 1 500 000 € à la ville. Les bassins de décantation, si critiqués à l'époque, autorisent le dragage des ports. Les recettes générées par la mise en place des corps morts en 2012 financent les travaux portuaires. Et cependant : Les bateliers ne peuvent plus accéder à la jetée, au préjudice de l'activité économique et de l'emploi local. La fiscalité augmente et l'endettement n'est plus maîtrisé. Les recettes que nous avons laissées sont mal employées. Les dotations de solidarité diminuées. Les moyens affectés aux services communaux amputés. Nos efforts antérieurs sont bien mal récompensés et l'image de notre ville dégradée. Excellent printemps à toutes et tous !!

Directeur de la publication :
Jean-Yves Rosazza
Rédaction : Service communication
Crédit-photos :
© Marie-Laurence Pouey
© Cabinet d'Architecture Pierre Varrieras

Maquette :
KA2 Communication
Impression :
Sammarcelli

Dépôt légal à parution.

Hôtel de ville
179 boulevard de la République
33510 Andernos-les-Bains
tél. : +33(0)5 57 76 11 00

